



**Convocation à l'attention des délégué-e-s
des communes membres
pour l'Association Glâne Région**

Romont, le 30 avril 2026

Assemblée des délégué-e-s de l'AGR

Madame la Syndique,
Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Conformément à l'article 11 des statuts de l'Association Glâne Région, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée des délégué-e-s qui se déroulera le

jeudi 21 mai 2026 à 18 h 00

à l'Aula du Cycle d'Orientation de la Glâne (COGL), à Romont
(Route d'Arruffens 17, 1680 Romont | Une carte d'accès est jointe à la présente).

L'ordre du jour y relatif est le suivant :

1. Accueil et constitution de l'Assemblée
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 5 novembre 2025
3. Rapport d'activités 2025
4. Comptes 2025
 - 4.1. Présentation
 - 4.2. Proposition d'affectation du résultat
 - 4.3. Rapport de l'organe de révision
 - 4.4. Rapport de la commission financière
 - 4.5. Approbation
5. Divers

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une seule convocation est envoyée à chaque conseil communal, charge à celui-ci d'en informer ses délégué-e-s.

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégué-e-s ou les communes sont invité-e-s à communiquer leurs questions par courriel à l'adresse info@glaneregion.ch. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées durant l'assemblée.

./.

Pour cette année, les assemblées des délégué-e-s des comptes de l'AGR, du RSG et du COGL auront lieu le même soir, au même endroit, et se dérouleront successivement. Cette organisation exceptionnelle s'explique par un calendrier particulièrement chargé ce printemps, notamment en raison des élections communales générales, des assermentations y relatives ainsi que de la constitution des associations de communes. Il a ainsi été décidé d'éviter la tenue de trois soirées distinctes en regroupant ces assemblées.

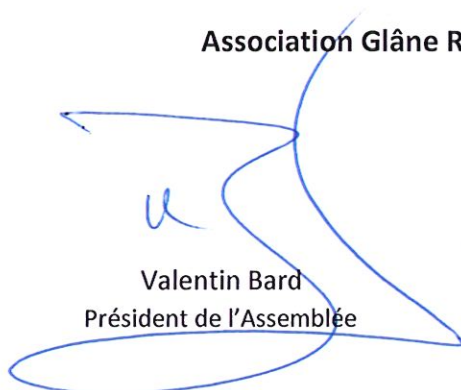
Cette formule permettra en outre à tous les élus communaux (en particulier les nouveaux élus) de participer, s'ils le souhaitent, à l'ensemble des assemblées et de bénéficier d'une vision globale des trois entités avant les assemblées de constitutions de ces associations de communes.

A noter que les horaires des assemblées du RSG et du COGL sont dépendantes des assemblées qui les précèdent et pourraient ainsi être approximatives.


Pour conclure, un petit apéritif vous sera offert à l'issue des trois assemblées.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Madame la Syndique, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal, à l'assurance de notre parfaite considération.

Association Glâne Région (AGR)



Valentin Bard
Président de l'Assemblée



Simon Richoz
Directeur de l'AGR

Annexes :

- Carte d'accès à l'Aula du COGL
- Procès-verbal de l'Assemblée du 05.11.2025
- Liste des voix par commune
- Rapport d'activités 2025
- Comptes AGR 2025 et rapport de l'Organe de révision

Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'AGR, sous l'onglet *L'AGR | Organisation | Assemblée des délégué-e-s | Documents pour la préparation de l'Assemblée.*